

Négociations UNEDIC – Recommandations du Sénat : un acte manqué !

Vous trouverez en pièce jointe le communiqué de presse des organisations du Comité de Suivi 2013 sur l'intermittence. Il se concentre sur une revendication principale : **date anniversaire, avec 507 heures en 12 mois, pour les artistes comme pour les techniciens-nes**, mais les préconisations du sénat contiennent d'autres points incohérents avec les pratiques de nos métiers et l'objectif de protection des plus fragiles.

Rappelons que les règles d'indemnisation pour les intermittents-es ont été créées pour répondre à des pratiques d'emploi spécifiques, c'est un droit social pour palier la flexibilité. Les attaques qui lui sont portées ont pour objectif de **détruire un système qui risquerait d'être trop exemplaire** alors que la discontinuité de l'emploi devient une norme.

Nous sommes tous concernés !

S'il est officiellement question de « flexi-sécurité » c'est uniquement pour nous faire avaler une prétendue nécessité de flexibilité imposée aux salariés-es, ou plus clairement nous obliger à accepter la précarité. En revanche, la protection sociale est détruite, les services publics sont démantelés ; les dysfonctionnements de Pôle Emploi, tant au niveau des employés-es que des usagers, sont représentatifs de ce choix

politique.

À l'ordre du jour de la réforme Unédic : le retour à la dégressivité générale des indemnités de chômage qui intensifierait les pressions sur les chômeurs-ses pour retrouver un emploi, quel qu'il soit, où qu'il soit et pour n'importe quel salaire.

Avec la loi dite de « Sécurisation de l'emploi », voulue par le MEDEF et certaines organisations syndicales, les licenciements sont facilités et la précarité à peine sanctionnée.

Pendant ce temps le gouvernement, comme le précédent, multiplie exonérations et crédits d'impôts au patronat, sans aucune exigence en matière d'emplois et de salaires.

Mobilisons nous pour imposer une autre répartition des richesses,
une société où la liberté ne se limite pas à l'entreprise et à la consommation.

SUD Culture Solidaires

Les préconisation du sénat :
<http://www.senat.fr/presse/cp20131218b.h>

[tml](#)

Revendications du comité de suivi :
http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=6672 – expliquées dans la vidéo
« Ripostes, n°3 » de la Coordination des
Intermittents et Précaires (CIP-IdF)
http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=6643

Appel à mobilisation autour des
renégociations de la convention UNEDIC :
<http://sud-culture.org/expressions/spip.php?article1657>